

ÉLECTION DE LA DÉLÉGATION DU DISTRICT DE L'HÉRAULT POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE D'OCCITANIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VIRTUELLE DU 16 JUIN 2023

DÉCLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

À remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception au plus tard le 15 mai 2023 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Élection de la délégation du District ».

Je soussigné·e, Madame/Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Numéro de licencié :

(si licencié membre individuel, joindre un justificatif)

- Déclare me porter candidat·e· à l'élection de la délégation du District de l'Hérault pour l'Assemblée Générale de la Ligue d'Occitanie ;
- Conformément à l'article 13.2.1 des Statuts du District de l'Hérault, déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet :
 - d'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales ;
 - d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,qui serait de nature à m'interdire d'être candidat·e· aux élections des instances fédérales.

Fait à

Le

Signature :

Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat.